L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 72.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 JUIN 1877.

50me la Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MATIN MATIN 19 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Murphy à fon, sur la Levée, en face de la rue Julia—mais jeune.

Mais, Mais.—Voir l'annonce de D. E. Murphy à fon, encontre.

SPECTACLES.

Mardi, 19 juin 1877.

ALCAZAR—Chansonnettes, opérettes, etc.

La crise en France.

La crise politique en France vient d'entrer dans une période aiguë. Le gouvernement a résolument décidé de faire appel au pays en demandant la dissolution qui sera très probablement votée par le Sénat, et la gauche, voyant la dissolution inévitable, a relevé le gant et a demandé par la voix de son chef que les élections aient lieu dans le plus bref délai.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, les gauches, au lieu de prendre une attitude de modération et de conciliation, ont résolu bien des gens qui pensaient que le pays, ont résolu de faire au maréchal une guerre à outrance.

Dans le discours qu'a prononcé M. Gambetta, nous remarquons cette phrase funeste "le pays sait que la triomphe des cléricaux conduirait à la guerre civile".

Cet appel aux passions, cette provocation à la guerre civile, au cas d'échec, est un aiguillon avec de faiblesse de la part du chef d'un parti qui se targue d'avoir une si forte majorité dans le corps électoral.

Si les républicains de gauche étaient si sûrs de l'emporter dans les élections, que n'acceptaient-ils la dissolution avec le calme et la modération que doit donner à un parti le sentiment de sa force ? Pourquoi font-ils agiter à la tribune le spectre hideux de la guerre civile ? Il y a là ou une insigne maladresse ou une rouerie politique dont nous ne comprenons pas bien l'objet. Peut être M. Gambetta veut-il flatter les passions des électeurs radicaux et regagner la popularité que ses atermoiements opportunistes lui ont fait perdre.

Quoiqu'il en soit, M. Gambetta, ayant parlé au nom de toutes les gauches, a compromis dans sa politique révolutionnaire le centre gauche et son chef, M. Thiers, qu'il a présenté comme le successeur prochain du maréchal. Voilà donc M. Thiers le candidat de la révolution et du radicalisme, opposé au président Mac-Mahon, qui représente la république conservatrice.

Tandis que M. Gambetta compromet son parti par ses violences de langage, les enfants terribles de l'empire et de la légitimité semblent de leur côté, prendre à tâche de rendre leurs partis impopulaires, en même temps que d'en barrasser le marche du nouveau ministère.

Attaqué et menacé d'être renversé par les gauches si elles réussissent, le maréchal Mac-Mahon est tiraillé en sens contraires par les trois partis monarchiques qui le poussent aux mesures extrêmes et qui opposent aux menaces de guerre civile des menaces de coup d'Etat. Au milieu de ce déchainement des passions, de ces fureurs des partis, ni le maréchal ni ses ministres ne se sont départis un seul instant de leur programme constitutionnel.

La situation est certainement rendue très difficile par la multiplicité des partis et l'ardeur des ambitions en conflit, mais elle est loin d'être désespérée. Le peuple français est très impressionnable et il se laisse facilement entraîner par les agitateurs politiques, mais il a des retours à la raison due à l'esprit de conservation qui nous font espérer encore que la crise aura une solution heureuse.

L'acte du 16 mai a été loin de produire en France la sensation qu'espéraient les chefs de la gauche. La chûte du ministère Simon a été accueillie avec une indifférence qui les a surpris, et, ne comprenant pas que cette indifférence est la preuve la plus convaincante de la confiance qu'inspire le maréchal Mac-Mahon, ils cessent en redoublant de clameurs et de violences, de crier, après coup, une émotion qui puisse les servir dans la lutte électorale. Mais la France est lasse de ces stériles agitations; elle aspire au repos et l'attitude révolutionnaire prise par les gauches ne fera que leur aliéner la masse des gens sensés et pratiques qui voulaient bien essayer d'une république raisonnable mais qui ne veulent pas de la république furieuse de Gambetta.

La dissolution une fois prononcée, la lutte va s'engager avec une grande ardeur, et, une fois de plus depuis 1848, le suffrage universel va prononcer sur le sort de la France. Dieu veuille que des complications extérieures ne viennent pas ajouter de nouveaux dangers, à ceux de la situation intérieure !

LES CHANCES DU PARTI CONSERVATEUR EN FRANCE.—Nous lisons dans la *Patrie* :

De nombreuses lettres reçues par des financiers, des industriels et diverses personnes qui ne s'occupent qu'indirectement des choses de la politique, il ressort très nettement que la grande majorité de la nation approuve la décision prise par M. le maréchal de Mac Mahon.

Dans beaucoup de départements, notamment dans le sud-ouest, les candidatures conservatrices ont déjà les plus sérieuses chances de succès, même dans les arrondissements qui paraissaient acquis aux républicains.

Plusieurs journaux publient la note suivante :

"Les trois fractions du parti conservateur ont compris la nécessité de s'unir pour triompher aux élections générales. Les rivalités, les compétitions qui se sont produites aux élections de février ont, comme on sait, favorisé le succès des radicaux.

"A la suite de négociations très actives entre les délégués des trois groupes conservateurs, l'entente s'est définitivement établie sur les bases suivantes : dans chaque arrondissement, le candidat appuyé par tous les conservateurs, sera le député conservateur déjà élu. Si cet arrondissement n'est point représenté à la Chambre par les conservateurs, le candidat accepté sans discussion sera celui qui, aux dernières élections, a réuni le plus grand nombre de suffrages dans sa lutte contre les radicaux. Dans les départements où le candidat républicain n'aura pas eu de concurrents, les conservateurs s'uniront pour lui opposer le candidat qui offrira les plus grandes chances de succès.

"Si cette entente avait pu s'établir au mois de février, plus de cent conservateurs auraient triomphé des radicaux, ainsi que nous le démontrerons dans un travail que nous ne tarderons pas à publier."

LECTURE POUR LE MONUMENT DE LEE.—Nous voyons, par une correspondance échangée entre le Rev. R. Furman et M. Chas. E. Fenner, président de l'association du monument de R. E. Lee que l'offre du Révérend de faire une lecture le 22 du courant, sur la vie et le caractère du géné. R. E. Lee pour le bénéfice du monument qui doit être élevé à sa mémoire, est acceptée. Le Rév. Furman a un grand talent oratoire et nous ne doutons pas qu'il ne s'acquitte à merveille de la noble mission dont il s'est chargé. Du reste, le but de la lecture qui est aussi de contribuer aux frais de l'entreprise de l'Association du monument en question, suffit pour qu'on puisse prédire un double succès et des plus grands.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—Le libraire Hébert & Cie, rue Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 2 juin de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

Café de Cordova de choix grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de T. 5 rue du Camp.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beaux et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché, il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard, en coin des rues Bienville et Perdido

La Presse Française.

S'il fallait juger de la situation en France par la lecture des feuilles de parti, on devrait désespérer de voir l'ordre sortir de ce chaos d'opinions et contradictoires ; mais nous pensons que le marin de la nation juge plus sainement les choses et qu'elle saura envoyer une Chambre conservatrice. Voici quelques extraits de divers journaux :

Le *Moniteur universel* a déclaré, dans une note, que le maréchal ne démettrait en démission dans aucun cas.

Voici, d'après le *Temps*, à quel incident se rattacherait la publication de cette note :

"On parlait devant le maréchal des résultats probables des élections de la Chambre; certains interlocuteurs du maréchal, se fondant sur ce qu'un certain nombre de députés n'avaient été nommés qu'à de faibles majorités et au second tour, titulaient à cinquante ou soixante le nombre de sièges que le cabinet pourrait faire passer à la droite.

"En ce cas, on prononcait au maréchal de dire à la majorité républicaine : "Le pays n'a donné tout à fait raison ni à vous, ni à moi. Donc je suis resté, et je reste Président de la République."

"Le maréchal avait pris, sans parti-pris, cette solution, et il saurait même déclaré, dès maintenant, qu'il prendrait alors son ministère dans les rangs de la fraction modérée de la majorité nouvelle. On ajoute même qu'il aurait prononcé le mot de Louis XIV."

—Le *Moniteur universel* publie les deux notes que voici :

"Qu'avons-nous dit ?

"Que le Président de la République ne donnerait pas sa démission, et que jusqu'à l'expiration de son mandat il saurait accomplir ses devoirs et faire respecter les droits qu'il tient de la Constitution.

"On demande à ce sujet une déclaration officielle : elle n'est pas à faire. Depuis qu'il est au pouvoir, le maréchal de MacMahon l'a faite maintes fois dans les termes les plus formels, et nous ne voyons pas quelles raisons pourraient modifier aujourd'hui et ses résolutions et son langage.

"Pour affirmer que le maréchal ne donnera pas sa démission, nous avons une raison péremptoire :

"Il ne le fera pas, parce qu'il ne doit pas "le faire."

"En même temps que la Constitution lui a donné le droit de dissoudre la Chambre des députés d'accord avec le Sénat, elle a fixé l'expiration de son mandat, et jusqu'en 1880 il est responsable de son action.

"On dit—et M. Jules Simon écrit—que c'est la fin des principes parlementaires. C'en est, au contraire, la pratique la plus sincère et la plus complète.

"On oublie trop que la Chambre des députés n'est qu'un des trois éléments du gouvernement constitutionnel. Tant que le Sénat, qui lui est supérieur, puisqu'il peut la dissoudre,—est d'accord avec le Président de la République, celui-ci ne peut ni ne doit songer à désorter le poste qui lui a été confié.

"Dans un cas, donc, le maréchal pourrait être amené à examiner s'il y a lieu de donner sa démission : c'est celui où les deux Chambres se déclareraient en opposition contre lui.

"Mais, en ce qui touche le Sénat, c'est là une hypothèse qu'on ne saurait admettre, pas plus que de discuter.

"Quant à la nouvelle Chambre des députés qui, dans le cas de dissolution, sortirait du scrutin, c'est, croyons-nous, trop facilement escompter l'avenir que de supposer qu'elle sera, comme on l'affirme, pour le moins aussi radicale que la Chambre actuelle, et notre opinion est que le Président est autorisé à attendre du pays plus de clairvoyance et de patriotisme.

"Les adversaires du maréchal de MacMahon prétendent, disent-ils, avec confiance, le résultat de nouvelles élections; nous aussi."

On lit dans la *Défense*, organe de Mgr Dupanloup :

On a fait courir les bruits les plus ridicules sur les prétendus repentirs du maréchal.

On parle de ministères Dufaure, de Marcère, que sais-je ? Ce sont là des expériences qui ont été faites et qui ont pitoyablement échoué par le manque d'esprit politique de la gauche. La Chambre a déjà prouvé qu'elle était capable de commettre, mais non pas de soutenir un cabinet républicain. C'est en vain que M. Gambetta, plus habile, essayait tenjours, au dernier moment, de tendre la main aux ministres qu'il avait lui-même ébranlés et de les aider à tirer de ses propres griffes ; les cabinets républicains tombaient les uns après les autres, et avec M. Jules Simon notre gouvernement était descendu au dernier degré de la débilité.

M. le maréchal ne renouvellera pas ces essais, aussi humiliants pour la dignité du pouvoir que pour celle de pays. Il a fait subitement intervenir le premier pouvoir constitutionnel, antérieur aux deux autres, celui que M. Gambetta feignait de mépriser. La Constitution a armé le maréchal de moyens légaux contre la Chambre indisciplinables et qui refusent le budget. Il en usera s'il le faut. Mais, remettre les cabinets et le gouvernement sous la protection hautaine et capricieuse de M. Gambetta, jamais !

Il faut que l'opinion publique s'accoutume dès aujourd'hui à cette idée que jamais M. le maréchal ne reviendra sur l'acte d'autorité du 16 mai.

Il a épuisé toutes les tentatives de conciliation avec la majorité du 20 février. Il a prolongé l'expérience jusqu'aux dernières limites ; quelques impatients jugeaient même qu'ils les avait dépassées. Mais c'est fini !

La majorité radicale cédera ou elle s'en ira.

Les finesses de M. Thiers, les calèches de M. Gambetta ne peuvent rien changer à ce qui sera désormais.

Il n'y a plus de doute ni d'équivoque. La situation est aussi limpide que l'acte du 16 mai.

Tous les fonctionnaires de France obéiront au gouvernement du maréchal, et ils sont assurés que maintenant aucune arrivérement de politicaine ne les fera repentir du concours qu'ils auront loyalement prêté au chef de l'Etat. Quel que soit le succès de l'acte du 16 mai, leur destinée est absolument liée à celle du maréchal.

Nous pouvons encore affirmer que M. le maréchal ne quittera pas le pouvoir par voie de démission. Les gauches cherchent un terrain électoral ; qu'elles osent franchement aborder celui-ci : la mise en accusation du maréchal !

C'est le seul qui reste.

Voici, d'un autre côté, comment s'exprime le *Pays*, journal de Paul de Cassagnac.

On ne bousoule pas tout un pays, on n'asservire pas un ennemi aussi redoutable que la Révolution, pour désarmer au dernier moment et planter là les volontaires qui vous ont appuyé.

Ce serait une désertion sans nom, tellement elle serait maladroite !

Le maréchal, qui a l'âme haute, le maréchal, qui aime son pays, le maréchal, qui a le sentiment du devoir comme personne, ne l'oubliera pas.

Si nous devons être chassés, qu'il attende qu'on nous chasse tous ensemble, lui et nous.

Si on doit nous fusiller, qu'il attende qu'on nous fusille tous ensemble, lui et nous.

La solidarité qu'il vient de créer, il n'a plus le droit de la rompre.

Il est lié à nous, à nous les conservateurs, par des liens qu'il ne peut plus briser.

Et il faut aller de l'avant sans hésiter, sans crainder, surtout sans arrière-pensée de fuite.

Et que l'on sache bien surtout que si la prochaine Chambre des députés est mauvaise, le maréchal restera quand même :

Et que tous les éléments conjurés, que tous les obstacles amoncelés, que toutes les difficultés y étant, et le diable aussi, tendraient le maréchal, le maréchal restera toujours !

C'est le seule façon de donner du cœur au ventre à tous ceux qui veut se compromettre pour lui et pour la France.

C'est le seule façon d'avoir du monde avec soi.

C'est le seule façon de gagner la partie.

Enfin, nous lisons dans la *Patrie* :

Le *Radical* publie dans son numéro d'aujourd'hui un long article qui a pour titre : *A l'œuvre donc !* c'est un appel à l'activité républicaine pour combattre le maréchal. En voici le commencement :

"A l'œuvre donc, députés ! Fausse détourne sont passés, il faut agir et poursuivre le grand mouvement populaire qui entraînera et jamais les ennemis de la République, et fera enfin triompher la liberté, le droit et la justice.

"L'indifférence qui a accueilli, dans certaine contrée, la chûte du ministère Simon est l'avènement du cabinet de Broglie est un signe de l'état d'apathie et de torpeur dans lequel sont tombés les plus fermes soutiens de la démocratie.

"A Paris, rien de pareil ne s'est produit. Qu'on opposât une active propagande, qu'on aide partout dénoncer les ignorances, les mensonges, les vanités, ridiculiser les forts. La cet le moyen des masses.

Nous ne reviendrons de cette vigoureuse apostrophe que cet aveu : "La chûte du ministère Simon a été accueillie avec indifférence dans certaines contrées." Mais le *Radical* ne se dissimule donc pas la vérité dans le cas intéressant quand on affirmait que Paris de 18 mai avait révélé ardeur dans toute la France une indifférence sans bornes.

Encore un désastre maritime.

Nous apprenons [illegible] malheureuse à enregistrer.

Le steamer *Lizzie*, qui faisait un service régulier entre la Nlle-Orléans et Vera-cruz, a été détruit par un incendie, dimanche matin, à quelques milles en-dehors de l'Espagne.

Il avait quitté cette [illegible], et Nouvelle Orleans, samedi soir. Voici ses [illegible] :

Un peu avant minuit il arriva aux Espagnols, mais le capitaine ne put continuer le voyage que le lendemain matin, à cinq heures et demie, car les gardiens, depuis que rien demeurait un nouveau pont, n'avaient pas l'anchor durant la nuit. A la hauteur de la "Langue Pointe", lorsque le capitaine prenait quelques minutes de repos dans la chambre du pilote, un marin vint lui dire que le feu s'était déclaré dans la cale et que la fumée en sortait par la grande écoutille. Il y avait deux bateaux Rabeuck à bord, mais les hommes ne savaient guère comment s'en servir; le pour les avait d'ailleurs [illegible].

Le capitaine qui, au milieu de la [illegible], avait, heureusement, conservé sang-froid nécessaire pour dominer la terreur de ses matelots, mit entre les mains de [illegible] et un [illegible] de bière [illegible] qu'il [illegible] à la Balise. Lord [illegible] brillantes.

Avant de quitter le bateau des chaînes, le Bosché et ses hommes pas qui avaient [illegible] pour d'en prendre [illegible] Guillaume Fréjean, rue Bourbon, No 131.

Les renseignements de notre reporter [illegible] à Mr Guillaume Fréjean et à Mr. Albert Dépré, président du comité général, Jean Gorrens, grand maître, Bernard Dupré, M. Bellanger et Joseph Ah. Ont toutes les politesses qui lui ont été faites.

En descendant, le Bosché a retrouvé le [illegible] Willie et en [illegible] qu'il avait fait sur la balise.

Voici ce M. Willie, le maître d'Ouest Pointe, qui a été [illegible] capitaine de [illegible] et qui a été [illegible] Ouest Point sur la balise.

Le capitaine, craignant de ne pas pouvoir arrêter les progrès de l'incendie, ordonnait les passagers et les avertit du danger qu'ils couraient. Quand il revint sur le pont, les hommes étaient comme frappés de démence et n'obéissaient plus aux ordres du second. Les femmes convulsivement le stimulaient avec une rapidité effrayante ; le [illegible] et la femme [illegible] forcé les ingénieurs à quitter leur [illegible]. On était alors à deux milles de terre ; le capitaine espérant pouvoir le gagner à temps [illegible] les hommes de [illegible] et de diriger vers les Espagnols. Il ne tarda pas à s'apercevoir que le [illegible] qui marchait à toute vapeur, ne [illegible] son chemin alors qu'il en avait demandé l'ordre. Comment à la guérite du pilote, il découvrit avec stupeur, que celui-ci n'y était plus ; il prit lui-même le gouvernail et essaya à faire tourner le [illegible] vers en partie, mais il dut renoncer à changer de direction, car l'eau était très haute, et le pilote, d'accord avec le Sénat, elle a fixé l'expiration de son mandat, et jusqu'en 1880 il est responsable de son action.

"On dit—et M. Jules Simon écrit—que c'est la fin des principes parlementaires. C'en est, au contraire, la pratique la plus sincère et la plus complète.

"On oublie trop que la Chambre des députés n'est qu'un des trois éléments du gouvernement constitutionnel. Tant que le Sénat, qui lui est supérieur, puisqu'il peut la dissoudre,—est d'accord avec le Président de la République, celui-ci ne peut ni ne doit songer à désorter le poste qui lui a été confié.

"Dans un cas, donc, le maréchal pourrait être amené à examiner s'il y a lieu de donner sa démission : c'est celui où les deux Chambres se déclareraient en opposition contre lui.

"Mais, en ce qui touche le Sénat, c'est là une hypothèse qu'on ne saurait admettre, pas plus que de discuter.

"Quant à la nouvelle Chambre des députés qui, dans le cas de dissolution, sortirait du scrutin, c'est, croyons-nous, trop facilement escompter l'avenir que de supposer qu'elle sera, comme on l'affirme, pour le moins aussi radicale que la Chambre actuelle, et notre opinion est que le Président est autorisé à attendre du pays plus de clairvoyance et de patriotisme.

"Les adversaires du maréchal de MacMahon prétendent, disent-ils, avec confiance, le résultat de nouvelles élections; nous aussi."

On lit dans la *Défense*, organe de Mgr Dupanloup :

On a fait courir les bruits les plus ridicules sur les prétendus repentirs du maréchal.

On parle de ministères Dufaure, de Marcère, que sais-je ? Ce sont là des expériences qui ont été faites et qui ont pitoyablement échoué par le manque d'esprit politique de la gauche. La Chambre a déjà prouvé qu'elle était capable de commettre, mais non pas de soutenir un cabinet républicain. C'est en vain que M. Gambetta, plus habile, essayait tenjours, au dernier moment, de tendre la main aux ministres qu'il avait lui-même ébranlés et de les aider à tirer de ses propres griffes ; les cabinets républicains tombaient les uns après les autres, et avec M. Jules Simon notre gouvernement était descendu au dernier degré de la débilité.

M. le maréchal ne renouvellera pas ces essais, aussi humiliants pour la dignité du pouvoir que pour celle de pays. Il a fait subitement intervenir le premier pouvoir constitutionnel, antérieur aux deux autres, celui que M. Gambetta feignait de mépriser. La Constitution a armé le maréchal de moyens légaux contre la Chambre indisciplinables et qui refusent le budget. Il en usera s'il le faut. Mais, remettre les cabinets et le gouvernement sous la protection hautaine et capricieuse de M. Gambetta, jamais !

Il faut que l'opinion publique s'accoutume dès aujourd'hui à cette idée que jamais M. le maréchal ne reviendra sur l'acte d'autorité du 16 mai.

Il a épuisé toutes les tentatives de conciliation avec la majorité du 20 février. Il a prolongé l'expérience jusqu'aux dernières limites ; quelques impatients jugeaient même qu'ils les avait dépassées. Mais c'est fini !

La majorité radicale cédera ou elle s'en ira.

Les finesses de M. Thiers, les calèches de M. Gambetta ne peuvent rien changer à ce qui sera désormais.

Il n'y a plus de doute ni d'équivoque. La situation est aussi limpide que l'acte du 16 mai.

Tous les fonctionnaires de France obéiront au gouvernement du maréchal, et ils sont assurés que maintenant aucune arrivérement de politicaine ne les fera repentir du concours qu'ils auront loyalement prêté au chef de l'Etat. Quel que soit le succès de l'acte du 16 mai, leur destinée est absolument liée à celle du maréchal.

Nous pouvons encore affirmer que M. le maréchal ne quittera pas le pouvoir par voie de démission. Les gauches cherchent un terrain électoral ; qu'elles osent franchement aborder celui-ci : la mise en accusation du maréchal !

C'est le seul qui reste.

Voici, d'un autre côté, comment s'exprime le *Pays*, journal de Paul de Cassagnac.

On ne bousoule pas tout un pays, on n'asservire pas un ennemi aussi redoutable que la Révolution, pour désarmer au dernier moment et planter là les volontaires qui vous ont appuyé.

Ce serait une désertion sans nom, tellement elle serait maladroite !

Le maréchal, qui a l'âme haute, le maréchal, qui aime son pays, le maréchal, qui a le sentiment du devoir comme personne, ne l'oubliera pas.

Si nous devons être chassés, qu'il attende qu'on nous chasse tous ensemble, lui et nous.

Si on doit nous fusiller, qu'il attende qu'on nous fusille tous ensemble, lui et nous.

La solidarité qu'il vient de créer, il n'a plus le droit de la rompre.

Il est lié à nous, à nous les conservateurs, par des liens qu'il ne peut plus briser.

Et il faut aller de l'avant sans hésiter, sans crainder, surtout sans arrière-pensée de fuite.

Et que l'on sache bien surtout que si la prochaine Chambre des députés est mauvaise, le maréchal restera quand même :

Et que tous les éléments conjurés, que tous les obstacles amoncelés, que toutes les difficultés y étant, et le diable aussi, tendraient le maréchal, le maréchal restera toujours !

C'est la seule façon de donner du cœur au ventre à tous ceux qui veut se compromettre pour lui et pour la France.

C'est la seule façon d'avoir du monde avec soi.

C'est la seule façon de gagner la partie.

Enfin, nous lisons dans la *Patrie* :

Le *Radical* publie dans son numéro d'aujourd'hui un long article qui a pour titre : *A l'œuvre donc !* c'est un appel à l'activité républicaine pour combattre le maréchal. En voici le commencement :

"A l'œuvre donc, députés ! Fausse détourne sont passés, il faut agir et poursuivre le grand mouvement populaire qui entraînera et jamais les ennemis de la République, et fera enfin triompher la liberté, le droit et la justice.

"L'indifférence qui a accueilli, dans certaine contrée, la chûte du ministère Simon est l'avènement du cabinet de Broglie est un signe de l'état d'apathie et de torpeur dans lequel sont tombés les plus fermes soutiens de la démocratie.

"A Paris, rien de pareil ne s'est produit. Qu'on opposât une active propagande; qu'on aide partout dénoncer les ignorances, les mensonges, les vanités, ridiculiser les forts. La cet le moyen des masses.

Nous ne reviendrons de cette vigoureuse apostrophe que cet aveu : "La chûte du ministère Simon a été accueillie avec indifférence dans certaines contrées." Mais le *Radical* ne se dissimule donc pas la vérité dans le cas intéressant quand on affirmait que Paris de 18 mai avait révélé ardeur dans toute la France une indifférence sans bornes.

Café de Cordova de choix grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de T. 5 rue du Camp.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Société de la Mansion.

Cette société, composée des [illegible] qui ont donné [illegible] dans les principaux [illegible] de la Nlle-Orléans [illegible] dimanche dernier [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]